



Manœuvre pour l'entretien des sentiers pédestres et de vélo de montagne

Sommaire du poste :

Sous l'autorité du directeur de l'AVMA et en collaboration avec le responsable de l'accueil, de la sécurité et de l'entretien des sentiers, le manoeuvre s'assurera d'accueillir et d'informer les utilisateurs qui fréquenteront le site, d'assurer le respect de la signalisation, de réaliser de la sensibilisation quant à la réglementation en place favorisant la sécurité des usagers et contribuera à l'entretien régulier des sentiers actuels.

Principales responsabilités :

- Procéder à l'ouverture et à la fermeture du chalet d'accueil;
- Assurer une présence au chalet et dans les sentiers lors des heures de fort achalandage ;
- Informer les usagers sur la carte des sentiers, les niveaux de difficulté des sentiers, la signalisation et la réglementation en vigueur sur le site ;
- Répondre aux questions des utilisateurs ;
- Assurer le respect de la signalisation et de la réglementation dans les sentiers pédestres et de vélo de montagne ;
- Informer les autorités lorsque la réglementation municipale n'est pas respectée ou qu'un danger pour les usagers est observé ;
- Voir à l'entretien régulier et sécuritaire des sentiers (débroussaillage, soufflage, compactage, réparations de sections de sentiers, remblaiement des passerelles, drainage, etc);
- Effectuer l'entretien ménager du chalet d'accueil.

Qualités recherchées :

- Excellente forme physique
- Débrouillardise
- Connaissances dans l'utilisation d'un VTT et d'outils (débroussailleuse, souffleur, etc.) un atout.

Salaire : À discuter selon l'expérience.

Faire parvenir votre CV à avmappalaches@gmail.com